

## METHODOLOGIE DE CONCEPTION D'UN SYSTEME SPRINKLERS

Cette formation traite de la méthode de conception des systèmes sprinklers suivant le référentiel APSAD R1 et la norme NF EN 12845.

### Objectifs opérationnels

- Appliquer la méthode de conception d'un système sprinklers suivant le référentiel APSAD R1 et la norme NF EN 12845
- Identifier les exigences des textes réglementaires
- Classer le risque

### Public Concerné

- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études
- Responsables d'affaires en installation sprinklers
- Maîtres d'oeuvre

### Durée

**28.00** Heures      **4** Jours

### Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### Parcours pédagogique

Place du système sprinklers dans les textes réglementaires  
Référentiels de conception (référentiel APSAD R1, norme NF EN 12845)  
Définition des risques et classification  
Critères hydrauliques de conception, type d'installation et dimensionnement  
Sources et réserves d'eau, postes, réseau de protection  
Différents types de systèmes de sprinklers  
Réalisation, essais et suivi des systèmes sprinklers  
Modifications, extensions ou remaniements  
Etude de cas : méthodologie de conception d'un système sprinkler

*Cette formation est réalisée en partenariat avec le CNPP.*

### Méthodes et moyens pédagogiques

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'études de cas d'appropriation de la méthodologie de conception d'un système sprinklers

#### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation.

#### MOYENS TECHNIQUES

### Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur, architecte, contrôleur technique ou expert sécurité incendie.

### Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation ne fait l'objet d'une évaluation des acquis.  
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

#### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**